

PALESTINE



DEUX ANS DE GÉNOCIDE

MANIFESTATION
samedi 4 octobre
10h30 Pl. de l'Abbaye, Alès

Venez habillé.es dans une ou des
couleurs de la Palestine

Depuis deux ans, 24 mois, 730 jours,
Israël déploie sa machine génocidaire
dans la Bande de Gaza tandis que la
Cisjordanie et Jérusalem-Est subissent
un nettoyage ethnique.



STOP GÉNOCIDE

Nous exigeons dans l'immédiat :

- un cessez le feu et la protection des populations civiles,
- l'entrée massive de l'aide humanitaire et médicale,
- le retrait des forces militaires israéliennes.

La population de la Bande de Gaza meurt sous les bombes, les tirs de chars et des quadricoptères mais aussi de faim, de maladie et par manque de soins et d'eau potable.

Si le nombre officiel de morts est de 65 000, il est à craindre qu'il ne soit 3 à 15 fois plus élevé. Les enfants sont particulièrement touchés.

La ville de Gaza est en cours d'anéantissement, des centaines de milliers d'habitants et de réfugiés sont déplacés de force vers le Sud, dévasté par les offensives précédentes. Il n'y a plus de place pour installer des tentes et l'armée israélienne continue de bombarder.

En Cisjordanie et à Jérusalem-Est, les Palestiniens sont chassés de leurs villages et maisons, les colons attaquent et harcèlent, et de nouvelles colonies sont construites. La population est asphyxiée par des centaines de check-points et des incursions militaires, l'impossibilité de se déplacer normalement, de cultiver ses terres, de s'approvisionner.

Alors que le génocide est en cours, plusieurs États, dont la France viennent de reconnaître l'État de Palestine. Quelles mesures comptent ils prendre pour arrêter cette machine de mort ?

Nous exigeons :

- des sanctions drastiques et rapides contre Israël,
- le gel de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël,
- la suspension des relations militaires, diplomatiques, économiques et culturelles avec Israël,
- la libération des otages et des prisonniers politiques palestiniens,
- des poursuites contre les criminels de guerre binationaux et l'arrestation du premier ministre israélien Benyamin Netanyahou et l'ex ministre de la défense, Yoav Gallant, tous deux poursuivis par la Cour pénale internationale,
- la reconstruction de la Bande de Gaza,
- le démantèlement des colonies en Cisjordanie et Jérusalem-Est
- le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et le droit au retour des réfugiés.